

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONT DE MARSAN - 4002 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/08/2025 - 3881 - 2019 B 00450 - 853 897 981 - A LOLO
PLOMBERIE

ALOLO

886

AVENUE DE LATECOERE
40600 BISCARROSSE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

édité le 31/03/2025

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 31/03/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	14 941	6 005	8 936	8,04	10 681	8,93
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	180		180	0,16	180	0,15
TOTAL (I)	15 121	6 005	9 116	8,21	10 861	9,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	6 854		6 854	6,17	8 923	7,46
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	85 788		85 788	77,23	67 329	56,32
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	3 449		3 449	3,10		
Clients et comptes rattachés	2 325		2 325	2,09	11 515	9,63
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	8		8	0,01	8	0,01
Personnel					3 200	2,68
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	97		97	0,09	5 828	4,87
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	3 450		3 450	3,11	11 891	9,95
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	101 972		101 972	91,79	108 693	90,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	117 092	6 005	111 087	100,00	119 554	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,45	500	0,42
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	661	0,60		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	49 839	44,86	35 853	29,99
Résultat de l'exercice	7 964	7,17	14 647	12,25
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	58 964	53,08	51 000	42,66
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	7 700	6,93	13 141	10,99
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	5 952	5,36		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	18 992	17,10	39 969	33,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 711	8,74	7 883	6,59
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	2 032	1,83	1 520	1,27
. Organismes sociaux	1 989	1,79	1 726	1,44
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 428	1,29	2 585	2,16
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 273	3,85	1 684	1,41
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	48	0,04	46	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	52 124	46,92	68 554	57,34
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	111 087	100,00	119 554	100,00

ALOLO

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S : 853 897 981

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/07/2025 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024**

Résultat – Affectation

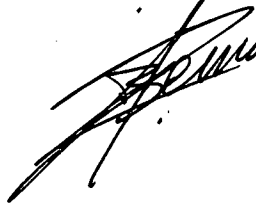
L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 7 963,75 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 49 839,04 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 57 802,79 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 7 963,75 Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 7963.75 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président



ALOLO PLUMBING

886 Avenue Latecoere

40600 Biscarrosse

06 37 35 76

Direct 823 881 0011

ALOLO

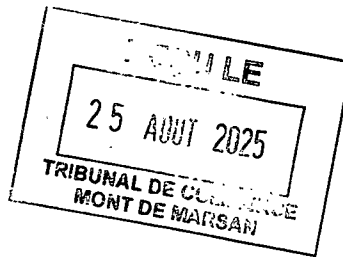
S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S : 853 897 981



**Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de mont de marsan**

Le 21/07/2025,

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2024

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en double exemplaire, savoir :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2024,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente lettre recommandée par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

A LOLO PLOMBERIE

886 Avenue LATECOERE
40600 BISCARROSSE

06 77 32 32 76

SIRET 853 897 981 00017

BL

ALOLO PLOMBERIE

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S : 853 897 981

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/07/2025**

Le 21/07/2025,
à 15,

Monsieur LAURENT BEME, associé unique de la société **ALOLO PLOMBERIE**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

, préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- le rapport de gestion du président;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- le rapport de gestion du président;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

36

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 faisant ressortir un bénéfice de 7 963,75 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 49 839,04 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 57 802,79 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 7 963,75 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 7963.75 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

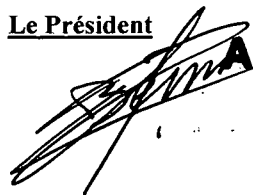
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



LOLO PLOMBERIE

886 Avenue LATECOÈRE
40600 BISCARROSSE

06 77 32 32 76

SIRET 853 897 981 00017

ALOLO

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S : 853 897 981

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

LAURENT BEME, associé unique et gérant de la société ALOLO, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **194 282,04** Euros contre **231 937,79** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **207 886,30** Euros pour l'exercice, contre **212 047,76** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **30 114,31** Euros au 31/12/2024 contre **24 399,33** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **549,02** Euros au 31/12/2024 contre **851,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **34 569,40** Euros au 31/12/2024 contre **35 624,26** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **14 249,09** Euros au 31/12/2024 et **12 406,73** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **1 744,73** Euros au 31/12/2024 contre **1 744,73** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-142,58** Euros, contre **-128,37** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **33,10** Euros au 31/12/2024, contre **837,64** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **7 963,75** Euros contre un bénéfice de **14 646,71** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

BL

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris les participations suivantes :

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **15 120,84** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **6 005,01** Euros, soit un montant net de **9 115,83** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **10 860,56** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **92 642,25** Euros, contre **76 251,60** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **9 329,30** Euros, contre **32 441,59** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **58 963,61** Euros, contre **50 999,86** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **52 123,77** Euros contre **68 553,89** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **217 387,53** Euros au 31/12/2024, contre **228 570,20** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **9 501,23** Euros, contre **16 522,44** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2024 fait ressortir un bénéfice de 7 963,75 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 49 839,04 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi 7 963.75 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 7963.75 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

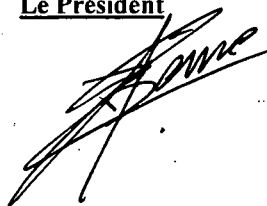
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à BISCARROSSE
Le 21/07/2025

Le Président



A LOLO PLOMBERIE

886 Avenue LATÉCOÈRE
40600 BISCARROSSE

06 77 32 32 76

SIRET 853 897 981 00017

36

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

ALOLO PLOMBERIE

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

Siège social : 886

AVENUE DE LATECOERE

40600 BISCARROSSE

R.C.S : de Mont de Marsan 853 897 981

Représentée Mr Laurent Beme

☒ par son représentant légal présidente

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale au 31.12.2024, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

Signature

Beme Laurent



A.LOLO PLOMBERIE

886 Avenue LATECOERE
40600 BISCARROSSE

06 77 32 32 76

SIRET 853 897 981 00017

BL